

Tout au festival : [1ère partie]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 26

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dédaignée; l'éditeur du *Journal* annonce qu'il a reçu quantité de réponses. Il préconise surtout l'emploi des branches de noyer que l'on place sous les lits. Et aussitôt, voilà d'autres lecteurs qui écrivent pour remercier; ils ont expérimenté le remède, et l'ont trouvé « fort salulaire. »

N'allez pas croire, cependant, qu'on ignore, au *Journal*, l'art de lancer un petit compliment. L'honorable éditeur, le professeur Lantheires, connaît déjà, aussi bien que nos journalistes d'aujourd'hui, l'art de tourner un gendarme. Voici un brave homme, M. de Ria de Baulmes, qui écrit pour faire une rectification, et les rédacteurs ajoutent :

« Nous n'avons pas cru devoir refuser à M. de Ria la satisfaction de publier sa lettre, mais nous ne pensons pas, toutefois, lui avoir rendu par là un aussi bon service qu'il pourrait bien le croire. » — Attrape!

Et maintenant, mesdames, voulez-vous, pour finir, une recette de nos grand'mères de 1789? En voici une contre l'asthme :

« Dix grains de fleur de soufre et trois grains de benjoin, mêlés ensemble dans un œuf mollet, pris à jeun, pendant douze à quinze jours de suite. »

Hum! Le remède paraît héroïque. Si ce n'est pas l'asthme qui cède, ce sera sans doute le malade. — Laissons l'asthme de côté, du reste, il ne vous intéresse guère, et écoutez plutôt les jolis vers d'anniversaire :

« Malgré le froid,
» Je viens te fêter, chère amie.
» Malgré le froid,
» L'Amitié réclame son droit.
» Pour couler doucement la vie,
» On se visite, on reste uni;
» Malgré le froid. »

Ah! les vieux journaux! Quand je vous disais qu'ils sont délicieux!

PIERRE D'ANTAN.

O vieux Léman!

O vieux Léman, toujours le même,
RAMBERT.

C'est au Léman et à sa rive vaudoise qu'est consacrée la troisième livraison de l'intéressant ouvrage de M. Armand Vautier, *La Patrie vaudoise* (Bridel et Ce, éditeurs). Nous avons dit déjà tous les mérites de cette publication, illustrée de gravures nombreuses et très artistiques, et dont le succès est grandissant, au fur et à mesure qu'apparaissent de nouveaux fascicules.

« Le Léman, dit M. Vautier, fait corps avec le canton de Vaud, auquel il donna son nom sous la République helvétique, et qui ne se conçoit pas sans lui. C'est sur lui que s'arrête le regard, lorsqu'on a gravi quelque sommité des Alpes ou du Jura; c'est vers lui que se penche le plateau vaudois, à partir de la ligne de partage des eaux; nombre de villes et de villages vaudois s'étendent le long de sa rive ou s'étagent sur les coteaux qui le bordent, comme pour le contempler.

» Le Léman est un lac essentiellement vaudois, il fait sentir de mille manières son influence sur la vie des Vaudois. Il intéresse le pêcheur et le batelier, qui vivent du lac; l'artiste qui peint ses divers aspects, le naturaliste qui l'explore, les riverains qui le voient intervenir dans les incidents variés de leur activité journalière; il exerce une action sociale en ouvrant aux touristes et au commerce une grande voie de communication.

» Il est peu de lacs qui aient été célébrés par un plus grand nombre de poètes illustres, Voltaire, Byron, Lamartine, Hugo, auxquels nous joignons Olivier et Rambert; il n'en est au-

cun qui ait provoqué plus de recherches scientifiques.

» Pour nous, ses riverains, écrit M. F.-A. Forel, dans un de ses ouvrages sur notre lac, le Léman est le roi des lacs; nous l'aimons avec enthousiasme, avec passion; saurons-nous faire mieux que célébrer les beautés de notre culte? » Et Olivier, exilé, n'écrivit-il pas ces vers que tout Vaudois sait par cœur depuis son enfance :

Quand du couchant les flammes nuancées
Sur ton miroir s'éteignent balancées,
Quand chaque flot plonge, mobile et pur,
Son île d'or dans l'océan d'azur,
De ma pensée autour de toi captive,
L'amour encor repose sur tes eaux.
Avec les monts, les tours, les blancs oiseaux
Et les manoirs qui dorment sur ta rive;
O bleu Léman, toujours grand, toujours beau,
Que sur ta rive au moins j'aie un tombeau!

Contre le noir.

— Et que portez-vous là si soigneusement, dans ce bocal, madame Barbey?

— C'est des poissons rouges, madame Martin.

— Des poissons rouges?

— Oui, mon mari est atteint d'une maladie de noir, et le docteur dit qu'il lui faut absolument de la distraction. Alors, vous comprenez...

— Oui, oui, oui, très bien.

Un parce que. — Pourquoi a-t-on appelé La Fontaine « le bonhomme »?

— Parce que c'était un homme affable!

Fâcheux pour les poissons. — L'élevage des asticots et des vers de terre est une industrie prospère de l'autre côté de l'Atlantique.

Un Américain a créé à Bangor, puis sur les bords du lac Champlain, deux vastes établissements de « vermiculture » aménagés avec tous les perfectionnements de la science moderne. L'un sert à l'élevage des asticots en vers de viande; l'autre possède d'immenses réservoirs en ciment remplis de terre végétale, où se multiplient des myriades de lombrics ou vers de terre, dont les pêcheurs appâtent leurs hameçons.

Bien qu'ils soient installés depuis quelques semaines seulement, ces établissements sont déjà en mesure de livrer 150,000 vers par jour. L'élevage des asticots assurera une fortune colossale à son promoteur.

Tout au Festival.

Plus l'étude du *Festival vaudois* avance, plus on se convainc que le comité des fêtes du Centenaire a été heureusement inspiré en s'adressant au compositeur et poète Jaques-Dalroze. Les répétitions partielles de son œuvre ont permis déjà à de nombreuses personnes de constater qu'elle abonde en morceaux d'une très grande beauté. Interprétée par 2500 chanteurs et figurants, aux costumes somptueux ou pittoresques, au milieu de superbes décors ayant pour cadre le bel horizon qu'on voit de Beaulieu, elle constituera assurément le spectacle le plus grandiose qui ait jamais été donné, non seulement dans notre canton, mais dans la Suisse entière.

Ainsi qu'on l'a dit, le *Festival vaudois* n'est pas un drame historique; c'est un poème lyrique ou, si l'on veut, un gigantesque opéra populaire. L'auteur n'y raconte pas l'histoire du canton de Vaud; il chante la terre vaudoise, sa vigne, ses champs, ses montagnes et ses petites villes; il chante son peuple doux et pacifique, à l'époque où il transforme en vignobles les coteaux arides, puis sous la domination savoyarde, sous les Bernois, à la révolution et enfin à l'entrée du canton dans la Confédération suisse.

Le *Festival* comprend un prologue et quatre actes. Peut-être nos lecteurs nous sauront-ils gré de leur en donner une brève analyse.

LA VIGNE.

La vigne, tel est le titre du prologue. Avant le lever du rideau, le *Chœur vaudois*, de 300 chanteurs, qui se fait entendre au-devant de la scène tout au long de l'ouvrage, entonne un chant à la louange du pays vaudois. Cette partie du *Festival* nous reporte à l'époque païenne. Le pays est nu et désolé. Sur les coteaux du Léman et des lacs de Neuchâtel et de Morat ne croissent que des ronces. Quelle culture transformera ces pentes arides en sources de bien-être? Des prêtres, assistés de vierges vêtues de blanc, interrogent les dieux et leur offrent un sacrifice. La foudre éclate et, à l'instant même, fleurit sur l'autel un gigantesque cep de vigne. Puis des nuées envahissent la scène. Quand elles se dissipent, on aperçoit le dieu Bacchus, autour duquel faunes et bacchantes dansent une bacchanale effrénée. Alors le peuple des laboureurs, les prêtres et les vierges chantent une *Invocation à Bacchus*:

Plantons sur nos coteaux les vignes
Et les pampres couleur de sang.

Les vapeurs se sont entièrement évaporées et les coteaux, précédemment désolés, apparaissent vêtus de pampres. Un cortège nombreux de vigneronnes de nos jours fait son entrée. Ils chantent la vigne, personnifiée par une jeune femme. La vigne leur répond:

Vendangeurs, la grappe est mûre
Et fait craquer au soleil
Son corset de verdure;
L'âme du raisin vermeil
Monte au ciel limpide et pure...

LE CHŒUR:

Plantons les raisins à l'abri du vent,
Les ceps mûriront au soleil levant...

LA VIGNE:

Vous me verrez en fleurs dans les temps à venir
Portant vos joies, portant vos peines,
Sur mes ceps fleuriront mêmes rêves d'espoir
Et mes chansons sonneront au pressoir...

Le prologue se termine par un chœur général d'un effet saisissant:

Vigne que j'aime, ô vigne bénie,
O vigne vaudoise dont le ferment
Est au cœur même du sol romand,
Fleuris, fleuris, sous le soleil de vie,
Éternellement, éternellement!

L'ACTE DE MOUDON.

La scène représente la place devant l'église Notre-Dame à Moudon. A gauche, des estrades et un trône. Des marchands ambulants se promènent au milieu de la foule des bourgeois et des paysans venus pour assister aux fêtes données par le comte de Savoie, Amédée VI, dit le comte Vert, à l'occasion de ses récentes victoires en Orient. On voit arriver des chars de la campagne, transportant des garçons et des filles; puis des fifres et des tambours qui traversent la place pour se rendre au cortège du comte; des marchands, des notables de Moudon et d'autres « bonnes villes », des hommes d'armes, des bohémiens, des gamins de la ville. Des scènes populaires se passent. On assiste à des rondes de gamins.

Soudain arrivent des hérauts à cheval, lesquels, après une sonnerie de trompettes, proclament la venue, en sa bonne ville de Moudon, de monseigneur de Savoie. On entend au loin des tambours et bientôt apparaît un somptueux cortège, qui défile aux sons de la *Marche vaudoise*:

Pays vaudois, ô jardin du monde,
Terre de vigne, des moissons,
Que te célèbrent, terre féconde,
Nos cris de joie et nos chansons.

Tu vis heureux dans ta paix glorieuse,
L'honneur fleurit au creux de tes vallons,
Et nos travaux ont creusé de sillons
Ton sol gonflé de sève généreuse.

Ils sont fiers de toi, tes enfants,
Patrie, ô notre mère,
Ils marchent libres, triomphants
En rangs serrés sous ta bannière,
Portant en leurs esprits fervents
Un reflet de ton âme altière,
Ils sont fiers de toi, tes enfants,
Patrie, ô notre mère.

Marche, marche vers l'avenir,
O cohorte des cœurs fidèles,
Au-devant des moissons nouvelles
Que le soleil fera mûrir.
Va, poursuis la route tracée,
Finis la tâche commencée,
Marche, marche vers l'avenir.

Le comte Vert monte sur son trône, entouré
des dames et des seigneurs de sa cour, des
hommes d'armes et de tout le peuple. Les fil-
lettes lancent des fleurs aux dames de la no-
blesse et chantent un madrigal à l'adresse du
comte :

Monseigneur s'en fut en guerre
— Desséchez-vous, cœurs fidèles! —
Monseigneur s'en fut en guerre
— Pleurez, tourterelles! —
Mais revint le printemps vert
Portant fleurs nouvelles,
Et c'étaient le comte Vert
Et ses damoiselles.

Après un roulement de tambours, précur-
seur d'un évènement mémorable, le chancelier
de Savoie annonce qu'Amédée VI va renouve-
ler les franchises dont jouissent les cités du
Pays de Vaud. C'est une cérémonie solennelle.
Les membres du clergé s'avancent devant le
trône. L'évêque en fait descendre le comte
Vert et lui présente les Evangiles, sur lesquels
le comte, étendant la main, prononce le ser-
ment de fidélité. De son côté, la noble assis-
tance prête serment au souverain. La foule
entonne un chœur dont le refrain est : « Viva
Savoya! »

Les affaires sérieuses terminées, l'assistance
célèbre la venue du comte et le renouvelle-
ment des franchises par toute sorte de diver-
tisements. C'est ainsi qu'on assiste à une
« Cour d'amour ». Le fou du comte chante :

Garçons, gentils vassaux des filles

Puis entrent les garçons d'Yverdon et les
garçons de Cossonay. Ces derniers entonnent
un chœur :

Filons l'amour tout à la doucelte
Comme la reine Berthe filait

A ces mots, apparaît, au fond de la scène, la
reine Berthe sur sa haquenée et filant au fu-
seau.

Un groupe de filles de Payerne chante la
Chanson du comte de Gruyère, dont les paroles
pleines de malice et le vieil air cadencé ne tar-
deront pas à devenir populaires dans le can-
ton de Vaud comme sur les bords de la Sarine.
Puis ce sont les garçons et les filles de Moudon
qui dansent et chantent le *Liberti*; puis un
nouveau groupe qui danse une coraule.

Le fou trouve que garçons et filles man-
quent de laisser-aller. Il a vite fait d'y mettre
ordre, et la gaité monte d'un ton ou deux.

Voici venir des soldats de Grandson chan-
tant un chant guerrier. Il est temps de rame-
ner un peu de tenue parmi tant de folie. L'évê-
que Aymon de Cossonay, entouré de son
clergé, prononce une prière, après quoi le ri-
deau se reterme aux accents de la « prière pa-
triotique » chantée par toute la foule couvrant
la place de Moudon.

Nous donnerons dans notre prochain nu-
méro l'analyse des trois derniers actes.

Place au jupon.

Les réunions périodiques de nos conseils
d'arrondissements ecclésiastiques viennent
d'avoir lieu. Ils avaient entre autres à se pro-
noncer sur le vote des femmes en matière
pastorale. Un certain nombre de ces conseils
se sont prononcés en faveur de ce vote. Mais
ce n'est pas encore chose résolue.

En Australie, la question est tranchée. Les
dames, en vertu d'une loi récente, prennent
part même aux élections et votations politi-
ques. Le gouvernement australien vient de
faire établir la liste des 1,827,000 votants de ce
continent.

Chose singulière, ce recensement a constaté
l'écrasante majorité, dans les grandes villes,
du contingent féminin. Ainsi, à Sydney, 102,424
électeurs contre 122,729 électrices. Même situa-
tion à Hobart Town, à Adélaïde. Dans le dis-
trict de Melbourne, c'est pis encore : on signale
un excédent de 26,000 électrices.

Dans le gouvernement de Victoria, les fem-
mes sont encore en majorité : 307,000 électeurs
contre 317,000 électrices.

Cependant, sur l'ensemble des votants aus-
traliens, la majorité restera au sexe fort :
973,000 inscrits contre 854,000 inscrites.

Distinguons. — Au tribunal :

LE PRÉSIDENT. — Vous avez frappé cet
homme avec cruauté.

L'ACCUSÉ. — Que voulez-vous? il n'y a que
les coups pour en venir à bout. C'est un idiot.

LE PRÉSIDENT, *sévère*. — Les idiots sont des
hommes, comme vous et moi!

Banc pour dames. — Figure-toi, chère
amie, que ce matin, à la promenade, je me suis
assise, sans m'en douter, sur un banc fraîche-
ment verni, si bien que mon mari a dû m'a-
cheter immédiatement une autre robe.

L'amie : « Vraiment!... Dis-moi donc où se
trouve ce banc. »

Onna novalla mouïda po sé chétsi.

N'è-tè pas veré que l'in a bin dai mouïde po
sé chétsi quand on è mou? Ein cognasso cinq :
1° On paò remouà sé z'haillons et lé z'épanti
su on cordi aò bin su on prà, ma pas on dzo
de piódze, on dzo que lo sélad baille; 2° Lé
fère chétsi dè coute lo fornet, se l'è tsaud;
3° Se on è pressà, on pào assebin lé chétsi su
sa pi, ma on risque d'attrapà dai rhumatisme;
4° Aòbin ancora bàire po l'erdzet qu'on a dein
son portamounya, cà, apri, on fié su sa cat-
sette ein desè : « Sti coup, su chet. » Et pu cin-
quémamet... Eh bin! fère quemet lo roudeu
de clià que vo vé contà :

Daniet dau Moulin épantsive on dzo dau
fèrè su on tsamp que l'avai pri dau rio et que
völliaè harra lo leindèman. Tot d'un coup, ie
vài on gaillà corre lo long dau rio, tant qu'à
on eindrà io l'ire on got qu'avai bin cinq à si
pi de prévond et sé fotre à l'idie. Mon Daniet
reste on momet tot ébaubi, pu ie trace io l'ire
l'estafié, l'attrape avoué sa trè pé son tiu de
tsausse, lo ravète et l'éfet su lo bor. Ne bud-
zive quasu pe rè. « S'ébahia, pésève Daniet,
se ne sarai pas pllie rido désètoumi se l'ai
baillivo on verro à tson que mé reste du mé
dix-haères. Foudrai asseyi. » Lo va queri et
quand revint :

— Clia tsaravouète, que fè, iò è-tè? T'einléva!
Fràimo que s'è refottu à l'idie. Pardieu! Atsé-
lo lé. T'eimpouésena po onna route : créva
dou iadzo ein on dzo.

Tandù que dévésève dinse, Daniet avai re-
prà sa trè; ie fourgonne on bocon, eimpou-
gne lo roudeu, lo sé tserdze à caquelicou et va

lo fotre désé on pommà, à cinquanta pas dau
got.

— T'i liiet de l'idie, que l'ai fà : du z'orein-
drà, té veillo.

Et sé remet à travailli, on gè su lo gaillà
qu'ire quasu tot remet et que ruminève on
autro coup. On momet apri, mon cò sé laive
et sé met à grimpa su lo pommà, quemet on
étaïru.

Daniet que sé veillè rè que ne r'allisse pas
au rio, lo laisse s'aguellhi sein lo gravà, tandù
que li s'escormantsive po sé ratrapà. Má, lo
roudeu ne fu pas pi au coutset de la fonda
que sò 'na cordetta et sé pé. Quoque menute
apri, arreve la fenna de Daniet que vegnià lai
aidyi et quand vâi cli l'hommo ganguelli, sé
met à bramà :

— Eh! mon Dieu te possibillio, on hommo
pèdu, te ne vâi pas. Vouaïte.

— L'è ma fâi veré, que fâ Daniet. Cli che-
napan! Pésa vâ que l'è saillà dou coups de
l'idie, et quand l'è vu grapelli, m'einléva se
n'è pas cru que l'ire po sé chétsi.

MARC A LOUIS.

Un bon mouvement. — MADAME. — Tu de-
vrais aller voir ton ami Duplan; il va plus mal.

MONSIEUR. — Ah! ma foi non.

MADAME. — Ça promènerait le chien...

MONSIEUR. — Tiens! c'est une idée.

Au bazar. — Une dame s'extasie devant un
coffret.

— Oh! la ravissante chose, dit-elle, il est an-
cien, n'est-ce pas?

— Non, madame, il est au contraire tout ce
qu'il y a de plus nouveau.

— Quel dommage, il est si joli!

Azor en voyage. — Un monsieur, suivi
d'un chien, se présente l'autre jour à la gare,
au guichet de la ligne de St-Maurice.

La demoiselle qui délivre les billets lui dit :
— Il vous faut aussi un ticket pour votre
chien.

— Demi-place, alors.

— A cause?

— Il n'a pas sept ans.

Sous les drapeaux. — Nous recevons de la
librairie A. Jullien, à Genève, une brochure intitu-
lée « *Le soldat suisse* ». Dans cette brochure, M.
le lieutenant-colonel Viollier, de Genève, s'autori-
sant des vingt-cinq ans qu'il a passés sous les dra-
peaux, donne à nos milices de judicieux et utiles
conseils sur la façon dont on doit, dans notre pays,
comprendre et pratiquer les devoirs du soldat. —
Prix : 30 centimes.

KURSAAL. — Les programmes sont de plus
en plus variés et attrayants. Malgré les préoccupa-
tions des fêtes prochaines, auxquelles chacun se
prépare, le théâtre de Bel-Air fait toujours de très
belles salles. On y applaudit actuellement des ar-
tistes de premier ordre et dont les productions sont,
pour la plupart, toutes nouvelles.

La livraison de *juin* de la BIBLIOTHÈQUE UN-
IVERSELLE contient les articles suivants :

La France d'hier. La Commune (18 mars-25 mai
1871), par Alph. Bertrand. — L'échelle. Roman, par
J.-P. Porret. (Sixième partie.) — Le socialisme en
Belgique, par Roger Bormand. — Silhouettes argen-
tines. Tata Roque, par le Dr Machon. — Les débuts
d'une société, par Mary Bigot. — Harpina. Nouvelle
petite-russienne, par M. Maillard. — Chroniques
parisienne, italienne, allemande, anglaise, améri-
caine, suisse, scientifique et politique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.